

Conseil communautaire

Coeur d'Astarac en Gascogne

Le conseil comunautaire de Coeur d'Astarac en Gascogne se réunira le mercredi 22 novembre salle des conseils a 20h30 avec pour ordre du jour :

- Modifications statutaires du Syndicat d'Aménagement des Baise et Affluents
- Modification du régime indemnitaire
- Création d'un Compte Epargne Temps
- Présentation de l'organigramme communautaire
- Centres aérés - tarifs séjour ski 2018
- Convention de participation financière pour l'achat de panneaux signalétiques pour les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite
- Adhésion au service unifié « ADS » du PETR Pays d'Auch
- Présentation du programme Parc Naturel Régional
- Décision prises par Monsieur le Président
- Questions orales